

Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35



Compte rendu

# Balades artistiques : à la (re)découverte de la nature en ville

Samedi 3 décembre 2022

9h30 et 14h

Grand  
Orlyseine  
bièvre

Agir pour et avec vous

RICOCHETS  
LES PAVÉS SUR

SAUF  
LE MÊME  
CHÈ

# AVANT-PROPOS

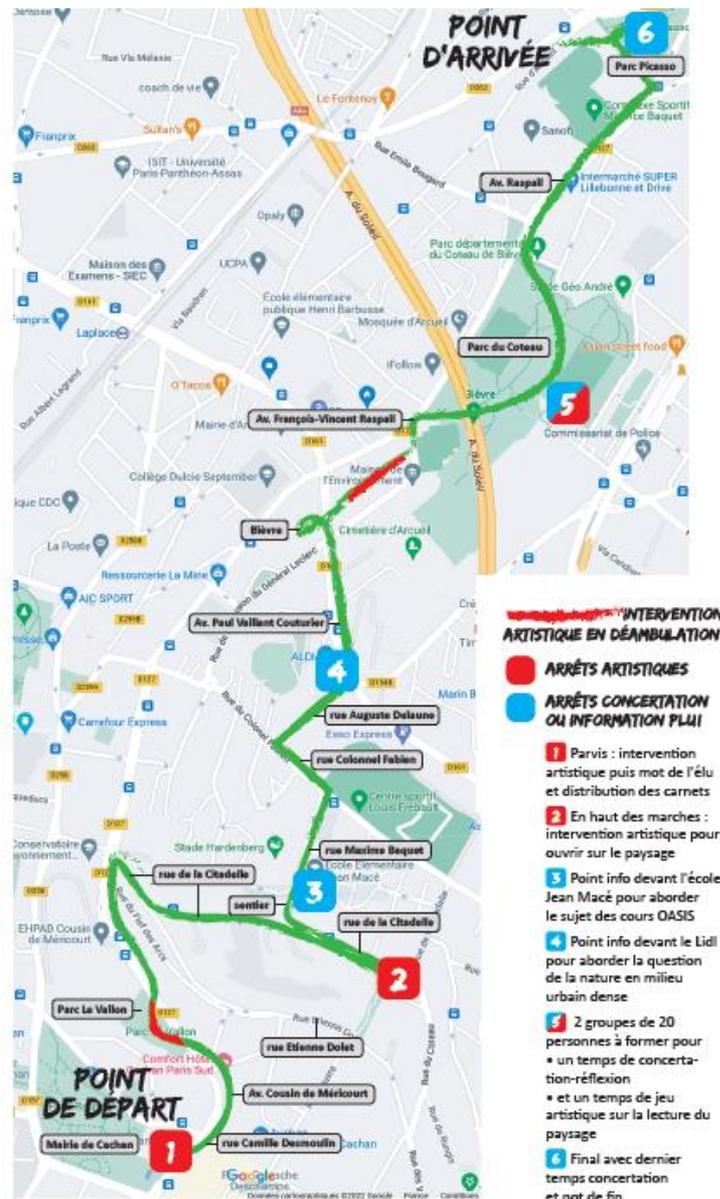
De Cachan à Gentilly en passant par Arcueil, près de **60 participantes et participants** ont été invités à se plonger dans la nature de leur territoire urbanisé, découvrir ou redécouvrir ces lieux, interroger leur rôle, étudier leurs usages dans le quotidien et leur devenir.

Ponctuée d'interventions artistiques, de la compagnie Sauf le dimanche, et de l'opérateur culturel Des ricochets sur les pavés, cette promenade entendait apporter un regard nouveau et décalé sur la nature de ces trois communes, et plus largement sur la nature du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre.

DES RICOCHETS SUR LES PAVÉS



Entre temps artistiques et d'explications de la part des services de Grand-Orly Seine Bièvre, des temps de concertation ont permis d'échanger avec les participantes et participants, qui se sont également vus remettre un carnet pour accompagner les réflexions de chacun et chacune dans leur balade et inscrire remarques et idées pour le PLU et territoire de demain.



**INTERVENTION ARTISTIQUE EN DÉAMBULATION**

- ARRÊTS ARTISTIQUES
- ARRÊTS CONCERTATION OU INFORMATION PLUI

- 1** Parvis : intervention artistique puis mot de l'élu et distribution des carnets
- 2** En haut des marches : intervention artistique pour ouvrir sur le paysage
- 3** Point info devant l'école Jean Macé pour aborder le sujet des cours OASIS
- 4** Point info devant le Lidl pour aborder la question de la nature en milieu urbain dense
- 5** 2 groupes de 20 personnes à former pour
  - un temps de concertation-réflexion
  - et un temps de jeu artistique sur la lecture du paysage
- 6** Final avec dernier temps concertation et pot de fin

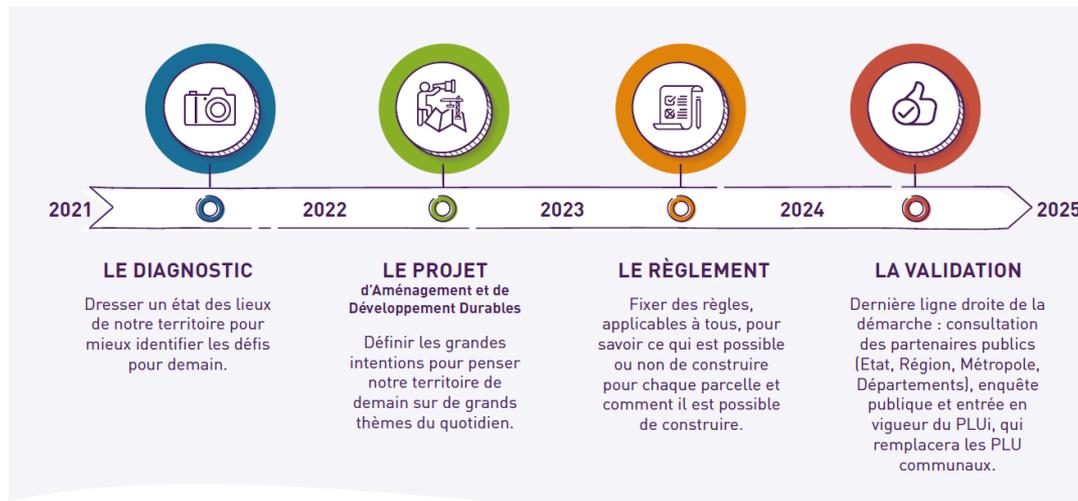
# QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

Après un bref mot d'accueil politique :

- de Samuel Besnard, 7<sup>ème</sup> adjoint, au développement urbain et métropolitain, grands projets, et aux espaces publics de la ville de Cachan, le matin,
- de Julien Jabouin, 3<sup>ème</sup> adjoint, à la transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et déchets, l'après midi,

Sébastien Lanctin, chef de projet PLUi du Grand Orly Seine Bièvre, est revenu sur les grands jalons de la démarche.

Il a ainsi été rappelé l'importance du PLUi pour l'avenir du territoire, et les différentes étapes de sa constitution :



## Le PLUi, kézako ? :

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui fixe les orientations stratégiques et les règles d'aménagement et de construction.

Il apporte une réponse aux besoins du quotidien tels que le logement, les déplacements, l'activité économique, tout en prenant en compte les aspirations des usagères et usagers du territoire.

# PLUI, 4 LETTRES ...

« P.L.U.I  
4 lettres  
P.L.U.I

*Loin de nous l'idée de faire du PLUI une Paperasse en Liasse Utile mais Indigeste*

*encore moins de vous parler de la redoutable PLUI, la Plante Liane Urticante des Indes*

Non,

*Nous sommes aujourd'hui réunis pour envisager le PLUI tel*

*une Piste Libre d'Utopies Indispensables,  
un Parcours Local Underground de l'Interespèce*

*Nous avons donc un Plan, Lacunaire, d'Ubiquité des Interstices pour vous faire goûter une Poésie Limitrophe d'Urbanité Indécise.*

*Bienvenue à vous dans notre PLUI, notre Promenade Longue d'Unanimité Interpersonnelle »*

***Tels sont les mots prononcés par © Gerry Quévieux, et qui ont guidés le début de la balade.***



# LACHER PRISE ET SE LAISSER PORTER

Non loin du centre de Cachan et du parvis de l'hôtel de ville, le parc le Valon, a permis à chacun de lever les yeux, changer de regard, et se laisser porter par la prestation artistique, en musique, de Marie Doiret, Emilie Buestel, Gerry Quévieux et Elodie Escarmelle, ayant contribué à la préparation de cette balade.



# SE LAISSER SURPRENDRE ET PRENDRE AU JEU

Sur le trajet vers le deuxième arrêt artistique, les participantes et participants se sont laissés surprendre par des questions ou interventions plus ou moins farfelues remettant le vivant et les animaux au cœur. Objectif : changer de regard sur la ville et sur qui vit la ville et le territoire.



# REGARDER L'HORIZON, APPRECIER LE PAYSAGE

En haut des marches, les participantes et participants ont été transportés par la compagnie artistique afin de voir comment le territoire vit, comment « la mousse pousse », « les rosiers poussent », « l'herbe pousse », « les immeubles poussent », « les enfants poussent »...

## Quelques retours sur ce point d'arrêt :

*Récemment réaménagé, cet espace a été redécouvert et apprécié par des participantes et participants. Ces derniers ont apprécié l'alliage pavé enherbé, surfaces non artificialisées et brutes, avec les structures en métal.*



# ECHANGER SUR LA PLACE DE LA NATURE

Aire Publique, accompagnant Grand-Orly Seine Bièvre sur la démarche de concertation du PLUi, a souhaité s'arrêter sur ce 1<sup>er</sup> point d'arrêt, à proximité de l'école Jean Macé et du stade Hardenberg afin d'aborder le sujet des cours OASIS, espaces artificialisés et des différentes fonctions que pourrait représenter la nature sur le territoire.

## Quelques infos sur ce 1<sup>er</sup> point dédié à la concertation :

*Après l'école Olympes de Gouges en 2021, et sur la base d'ateliers menés entre septembre et novembre 2021 (avec les enfants, parents, enseignante et enseignants et l'équipe d'animation, ainsi qu'avec le concours du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement du département du Val-de-Marne - CAUE 94), la Ville d'Arcueil a réaménagé la cour de l'école Jean Macé pendant l'été 2022 en cour Oasis. Elle permet de réduire l'effet de la chaleur en apportant de la fraîcheur sur des espaces artificialisés, d'améliorer le ruissellement des eaux et de favoriser la captation de CO2.*

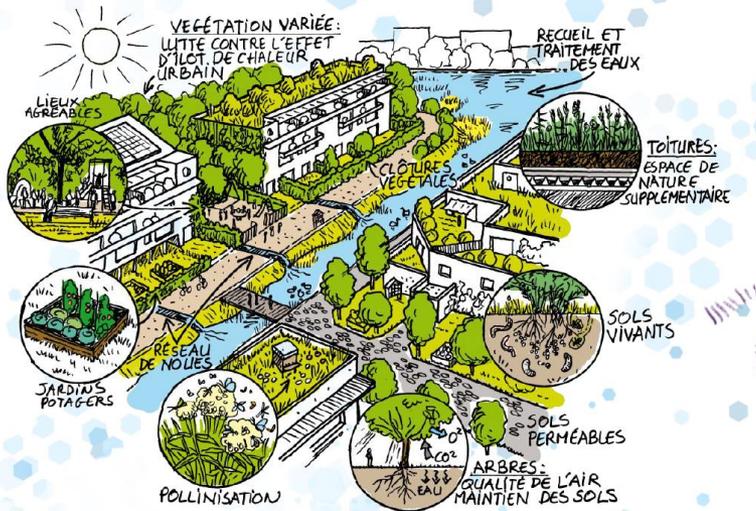
*Au-delà, cet aménagement permet de repenser l'animation et les dynamiques des cours en apportant plus d'inclusivité.*

*En parallèle, un espace comme le terrain de foot synthétisé participe à l'artificialisation des sols.*



# QUELLE PLACE POUR LA NATURE EN VILLE ?

Après une brève recontextualisation sur le choix de ce point dédié à la concertation, Aire Publique est revenu sur les différentes fonctions que pouvait représenter la nature sur le territoire :



Les personnes ont ensuite été invitées à échanger sur les différentes fonctions que pouvait prendre la nature en ville et échanger sur celles qui étaient selon eux les plus importantes.



## Ce qui ressort des échanges :

« Les notions présentées sont toutes essentielles et démontrent tous les bienfaits des espaces naturels pour notre environnement », « c'est la prise en compte de l'ensemble qui maintiendra et / ou recréera un équilibre écologique adapté au réchauffement climatique », « mais ceci est difficile en milieu urbain dense » : « il faut considérer la nature comme une infrastructure » notamment face aux enjeux d'urbanisme favorable à la santé.

Ont été évoqués les enjeux liés à :

- La **qualité de l'air**
- La **pollinisation** (qui est pour certains un enjeu prioritaire, nécessaire car un bien commun)
- L'**eau et sa récupération** (avec le besoin d'une collecte d'eaux pluviales indépendants) qui a un effet psychologique sur le bien être
- L'**isolation des espaces et la lutte contre les îlots de chaleur**, même si pour certains les toitures végétalisées ne doivent être prises en compte pour compenser, ni se substituer à de la pleine terre.

Les échanges ont globalement permis de faire ressortir la nécessité d'**agir, pour la biodiversité et nature, et d'aménager des espaces qui apportent de la fraîcheur** aux habitant.e.s. « Les espaces doivent également accueillir une végétation variée et ne plus servir uniquement d'ornements ».

# QUELLE PLACE POUR LA NATURE EN VILLE ?

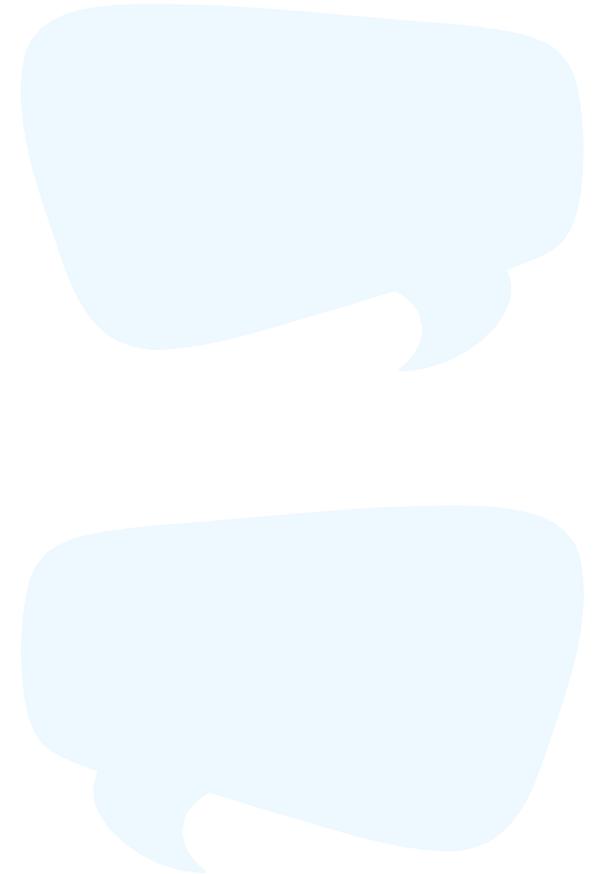
Après avoir rompu ce lien à la nature et largement anthropisé ces espaces, l'humain se rend compte qu'il a besoin de retrouver ce lien avec la nature. "Il faut retrouver ce lien entre les hommes et les femmes et la nature ». « Retrouver le lien avec la nature, c'est aussi se rappeler de l'héritage passé du territoire. L'urbanisation du territoire a été tardive : avant il y avait des maraichages. » ont fait remarquer des participant.e.s.



Il est apparu **important de réfléchir aux usages des différents espaces de nature** : « Les cours Oasis sont une première étape, la deuxième est d'ouvrir ces espaces au public et d'en multiplier les usages » : Il faut également veiller à respecter tous les usages conserver des espaces pour pratiquer des activités sportives, en plus de développer des espaces de verdure pouvant être l'opportunité de construire plus d'espaces pour les enfants. Beaucoup d'espaces verts ne sont pas ouverts et ne sont pas accessibles. Il faudrait permettre la traversée de certains espaces verts privés, à l'instar de la réouverture de l'ENS selon certains.

# FAIRE APPEL A DES SOUVENIRS D'ENFANCE

Sur le trajet vers le deuxième point dédié à la concertation, les participantes et participants ont été invités à se souvenir de leur(s) école(s). Comment étai(en)t elle(s) ? Comment était sa cour ? Qu'aimais je y faire ? Tant de questions pour mettre en perspective les espaces d'hier et d'aujourd'hui, et surtout voir leurs évolutions.



# ECHANGER SUR LA PLACE DE LA NATURE EN MILIEU URBAIN DENSE :

Lors de ce 2<sup>ème</sup> point d'arrêt dédié à la concertation, au cœur de différentes ambiances, l'équipe du Grand Orly Seine Bièvre a rappelé les grandes évolutions des espaces.

## Quelques infos sur ce 2<sup>ème</sup> point dédié à la concertation :

*Au cœur de différentes ambiances, et de logements collectifs des années 1950 et 1960, cet espace a permis de voir l'évolution de la place de la voiture au sein des constructions. Les espaces verts initialement prévus au sein de locaux d'habitation se sont rarifiés au fil des années avec l'aménagement de parkings.*

Avant d'être interrompue par le champ des oiseaux, recréés par la troupe artistique, Aire Publique a invité les participantes et participants à faire part de leurs retours sur différentes images de références provenant du territoire, et destinées à faire réagir les participantes et participants sur leur vision des espaces de nature sur le territoire afin de voir ce qu'il convient de préserver, éviter voire développer.



# ECHANGER SUR LA PLACE DE LA NATURE EN MILIEU URBAIN DENSE :

En réaction aux différentes images de références, plusieurs habitant.e.s ont déclaré que les espaces naturels doivent être intégrés dans les formes urbaines. Il a ainsi été préconisé d'imposer des retraits et des tailles plus importants aux bâtiments. Ceci permettrait de créer plus d'aération dans le tissu urbain et de favoriser des vues sur la nature des cœurs d'îlots.



## Ce qui a été dit en réaction aux différentes images :

### Ferme du Cotin - Paray-Vieille-Poste



« Il faut revoir le cloisonnement et assurer une continuité entre les espaces publics et privés »

### Mur végétal - Choisy-le-Roi



« Les murs végétalisés permettent de favoriser le lien entre nouveau et ancien »

### Bords de la Bièvre - Arcueil



Certains estiment qu'il « faut renaturer et rendre les choses moins artificiel » « le béton l'emporte face au cours d'eau »

« Il faut retrouver les bruits de la nature »

mais ... « Il faut veiller à l'entretien, à l'arrosage et à la consommation en eau parfois importante ».

« La réouverture est une bonne chose mais elle interroge sur certains secteurs. Par exemple, il ne me paraît pas pertinent de rouvrir la Bièvre dans le Parc Picasso parce que cela entraînerait la coupe de certains arbres remarquables et limiterait les usages dans le parc. »

### Alignement d'arbres - Athis-Mons



« C'est le minimum mais cela permet de lutter contre les îlots de chaleur »

### Parc des Prés Bièvre - Fresnes



« Magnifique espace » qui est toutefois « peu réalisable partout : un rêve en milieu urbain »

### Bords de Seine - Vitry-sur-Seine



« Il faut penser la place de la nature et de l'eau »

# SE LAISSER PORTER AU FIL DE L'EAU

La Bièvre, au cœur du territoire, a été longée par les participantes et participants. Objectif : se rappeler de l'importante présence de l'eau sur le territoire, avec la présence de la Bièvre qui s'étend sur 36 km, traverse 5 départements et prend sa source à Guyancourt avant de se jeter dans la Seine, à Paris.

## Quelques infos sur cet avant dernier point d'arrêt :

*Avant le XVIIIe siècle, la Bièvre traversait les coteaux de vignes et constituait un sentier de balade idéal, au cœur de la campagne. Avec l'industrialisation, les bords de Bièvre ont attiré de nombreux artisans et entreprises. Blanchisseurs et tanneurs utilisaient la rivière pour y déverser leurs eaux usées et y rincer les peaux d'animaux. Devenue insalubre, la Bièvre devient un égout à ciel ouvert.*

*Tandis qu'entre sa source, à Guyancourt, et Antony, la Bièvre reste à l'air libre, entre le XVIIIe et le début du XXe siècle, elle est entièrement enterrée sur son tronçon parisien. Ce n'est qu'en 1910 que la rivière commence à être recouverte dans le Val-de-Marne. A Cachan d'abord, puis en 1950 à Arcueil, L'Haÿ-les-Roses et Gentilly.*

*Dans les années 1980, plusieurs collectifs locaux se mobilisent pour la réouverture de la Bièvre. 30 ans plus tard, en 2016, la Bièvre est réhabilitée à L'Haÿ-les-Roses, avant Arcueil et Gentilly, en 2022.*

*Au sujet de la Bièvre, sa réouverture interroge par endroit. Elle ne doit pas se faire au détriment des espaces verts. Il faut préserver les arbres existants dans le Parc Picasso et sacrifier cet espace. Une personne regrette également que la qualité de l'eau ne soit pas optimale : la Bièvre est parfois noire et des égouts continuent d'y être déversés.*



# ECHANGER SUR LES ESPACES DE NATURE ET LEURS USAGES, ET SUR LES PAYSAGES

Point :

- 2 groupes de 20
- un temps de concertation-réflexion
- et un temps de jeu artistique sur la lecture du paysage

Après avoir parcouru et cheminé au sein de différents espaces de nature, les participantes et participants se sont arrêtés au sein du parc du Coteau, surplombé par le pont de l'A6 et contrasté entre béton et verdure.

## Quelques infos sur cet avant dernier point d'arrêt :

*Entre Arcueil et Gentilly, le parc du Coteau a été rénové en 2010, avec le soutien du département. En mars 2022, est intervenue l'inauguration du verger urbain au sein du Parc, projet issu de l'édition 2019 de l'appel à projet de la Métropole du Grand Paris et du programme Nature 2050.*

*Cette action s'inscrit dans le cadre de la démarche participative Arcueil Ville Comestible. Elle vise à remettre de la nature « nourricière » dans l'espace public urbain, à améliorer le cadre de vie et à favoriser le lien social dans une démarche de co-construction expérimentale et innovante.*

Les personnes ont été réparties en 2 groupes, avant de se plonger dans :

- Un temps de concertation-réflexion
- Un temps de jeu artistique sur la lecture du paysage



# ECHANGER SUR LES ESPACES DE NATURE ET LEURS USAGES, ET SUR LES PAYSAGES

Point :

- 2 groupes de 20
- un temps de concertation-réflexion
- et un temps de jeu artistique sur la lecture du paysage

Pour cet avant dernier point, et en parallèle de la démarche artistique où certains ont pu échanger sur le bruit, les vues, et espaces à préserver, Aire Publique a esquissé des premières pistes d'usages dédiées aux espaces de nature sur le territoire. Les participants ont ensuite précisés leurs usages, attentes et habitudes en termes de fréquentation d'espaces naturels.



## Ce qui ressort des échanges :

### ESPACES LES PLUS APPRÉCIÉS :

« Le **parc de la roseaie** à l'Hay-les-Roses, car il donne un semblant de forêt »

« Parcs et zones pavillonnaires du **Coteau** à Cachan »

« Parc de la **cité Renoir** »

« Les **jardins partagés de Gentilly** »

« La **vallée de la Bièvre**, pour l'alliance eau, terre, arbres, biodiversité »

« Le **parc Picasso** »

Sont également évoqués d'autres parcs comme : le parc de Sceaux, le parc Kellerman, la cité universitaire / le parc Montsouris, le parc des hautes Bruyères, le parc Raspail, la Vallée des loups.

### QUELS BIENFAITS ET USAGES ?

« Les parcs et forêts procurent des sentiers de balades agréables, permettent de s'oxygéner, se vider la tête, rencontrer les animaux, écouter le chant des oiseaux, etc. ».

Ils permettent ainsi de « **se balader** », « **courir** », « **faire du sport** », « **se poser** », « **piquer-niquer** », « **jouer aux cartes** », « **avoir des événements / espaces où se retrouver** »



Aire de jeux – Villejuif



Jardins partagés - Cachan

En marge, quelques personnes ont déclaré avoir accès à des **jardins partagés**, voire des jardins mis à disposition par des particuliers. Ils permettent de **jardiner mais aussi de se retrouver en famille**.

Les **squares** sont également mis en **avant** et permettent aux personnes d'avoir des **espaces verts à proximité immédiate pour les enfants**.

L'ensemble des participantes et participants se sont accordés sur l'**absence de continuités végétalisées**.

# SE RESSOURCER (OU RÉCHAUFFER) ET SE PROJETER :

Accueillis par Madame La Maire, Patricia Tordjman et Fatah Aggoune, 1er adjoint au maire, à Gentilly, la balade s'est terminée par un pot, offert par la ville. Les participantes et participants ont ainsi pu se réchauffer et échanger collectivement afin de se projeter sur les espaces souhaités pour le Grand Orly Seine Bièvre de Demain.

## Quelques infos sur cet avant dernier point d'arrêt :

*Le projet de réouverture et renaturation de la Bièvre dans l'enceinte du parc a d'ailleurs été évoqué. La Bièvre passe en effet sous le parc, jusqu'au stade Maurice Bequet.*



# SE RESSOURCER (OU RÉCHAUFFER) ET SE PROJETER :

Autour d'un café, les participantes et participants ont été invités à réfléchir à demain : Quelle nature les participantes et participants envisagent ? Comment la nature doit-elle s'intégrer dans le territoire ? Quels usages pourraient-être développés ?

« **Il faut une ville qui se mélange avec la nature en mêlant compromis et cohabitation** » :

- « Il faut **enlever le bitume**, pour récupérer l'eau, marcher sur des revêtements plus naturels, entourés de végétalisation » avec « **plus d'espaces verts** en ville, via des toits et les murs végétalisés » « plus de **fleurs** »
- « Il faut **ombrager** les zones piétonnes pour apprécier la marche l'été », et « **ouvrir les parcs** le soir lors des canicules »
- « Il faut des **étendues d'eau**, si possible baignables »



**Pour ce faire et aller plus loin, il a été proposé de :**

- Limiter l'emprise au sol des bâtiments
- Augmenter les espaces verts en étant conscient des contraintes :
  - Maintenir parcs et squares
  - Revoir les cours d'école
- Réfléchir à prévoir de véritables trames vertes continues
- Intégrer des sites de compostage (obligatoire en 2024)
- Retrouver les bruits de la nature
- Réfléchir aux changements d'usages de la route, pour qu'elle n'appartienne plus uniquement aux voitures
- Interroger les usages des espaces verts : par exemple certains parcs interdisent les vélos d'enfants

**Certains ont d'ailleurs proposés des projets :**

- Opération 1 arbre, 1 école / 1 naissance, 1 arbre
- Développer du mobilier urbain en bois
- Création d'une organisation de mise en lien entre propriétaires de jardins privés et jardiniers pour faire du lien
- Végétaliser les pilonnes des ponts autoroutiers
- Renaturer les cimetières

# SE RESSOURCER (OU RÉCHAUFFER) ET SE PROJETER :

« Je souhaite une nature en harmonie avec l'urbain, c'est-à-dire avec des espaces partagés par tous : voitures, vélos, piétons, etc. sans conflit mais également des coulées vertes paisibles assimilables à des chemins de randonnées, sans pour autant chercher à faire des forêts en ville »

« Le modèle à la finlandaise est particulièrement appréciable car là bas, les villes sont intégrées dans la nature (forêts et lacs) plutôt que ce soit à la nature d'être intégrée dans la ville. Les citoyens doivent enfin comprendre qu'il faut mieux respecter l'environnement qu'il soit urbain ou naturel, mieux partager l'espace avec tous les usagers. Aujourd'hui, il y a encore trop d'incivilités et de comportements égoïstes voire nocifs. La nature répond à tellement de problématiques qu'il est incompréhensible qu'on s'en soit détourné aussi longtemps »

En plus de ces éléments, les participantes et participants sont revenus sur d'autres aspects relevant du PLUi :

Pour les participantes et participants il convient d'**arrêter le bétonnage** et **conserver d'urgence les espaces verts** qui existent. Il manquerait des espaces verts de proximité à Gentilly et d'arbres. A Cachan, il y aurait plus de parcs qui permettent de traverser des espaces plus apaisés, préférés, même s'ils peuvent engendrer des détours. Les habitant.e.s sont globalement à **la recherche des espaces de nature, et continuités écologiques**. Les **jardins partagés** à Cachan sont appréciés par leurs usagers. De la **signalétique pédagogique** pourrait également être ajoutée pour informer les personnes sur les espèces végétales présentes. A Gentilly, des habitant.e.s ont décidé de **planter les abords du périphérique** et de **se réapproprier cet espace**. Il faudrait améliorer cet espace, en ajoutant du lierres sur le mur anti-bruit.

Concernant le **bâti**, les toitures végétalisées pourraient être systématisées, tout en s'assurant de leur faisabilité. Les toitures représenteraient un espace à s'approprier et à valoriser, comme ce qui a pu être fait avec l'aménagement de roof-top dans certains écoquartiers.

Il **manquerait une cartographie des espaces verts et des chemins piétons** dans le territoire.

Concernant les **mobilités**, plusieurs participant.e.s plébiscitent des espaces séparés, pour que les piétons profitent de passage apaisés, sans circulation automobile et cyclistes. Cependant, d'autres apprécient également les espaces partagés, comme ceux aménagés sur les Quais de Seine. L'enjeu est surtout de séparer les cyclistes qui utilisent ces chemins pour de la détente et celles et ceux qui utilisent le vélos comme un moyen de transport : leur vitesse et leur comportement est différent et n'engendre pas les mêmes problèmes de conflits d'usages. Il y a encore trop de voitures stationnées dans les espaces pavillonnaires pour certains.

# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35



Merci pour votre participation  
et vos contributions !

**Pour en savoir + sur le PLUi  
ou donner votre avis :**



Scannez ce QR code ou  
rendez vous sur :  
[www.grandorlyseinebievre.fr](http://www.grandorlyseinebievre.fr)

**Grand  
Orlyseine  
bièvre**

RICOCHETS  
LES PAVÉS SUR

SAUF  
LE MÊME  
CHÈ

Agir pour et avec vous